

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

LES ASSURANCES SOCIALES

A nos Camarades du Jura !

Depuis plusieurs mois la loi sur les Assurances Sociales est votée.

Bien qu'on n'en parle guère dans le grand public, de divers côtés on se prépare fièreusement à l'application de la loi.

Le monde patronal, se découvrant subitement plein de sollicitude pour son personnel crée un peu partout des Mutualités dans ses usines (Mutuelles d'Entreprises).

Et, comme en écho, les catholiques obéissant à un mot d'ordre, créent dans chaque département, des caisses catholiques de futurs assurés.

Quelle subite fièvre de solidarité, quelle soif de dévouement, s'est emparée des uns et des autres ?

Leur beau zèle camarades ouvriers ne vous surprend-t-il point ?

C'est que, voyez-vous, la gestion des futurs Caisses d'Assurances est une question très importante.

Et si le patronat s'agitait tant, c'est qu'il veut s'assurer la maîtresse part de la gestion de ces caisses.

Nous prétendons, nous, que les assurés, premiers intéressés, ont plus que quiconque le droit et le devoir de participer à cette gestion.

Futurs assurés, sachez que du nombre de Caisses et de la façon dont elles seront administrées, dépend en grande partie la valeur sociale de la loi.

Le mouvement ouvrier avait donc pour devoir de s'intéresser à la question et de fixer son attitude.

Mais cette attitude, ne saurait être partout la même. Elle devra s'adapter aux conditions locales.

Alors que là où la Mutualité est entre les mains de réactionnaires il y aura nécessité de créer des caisses syndicales, dans d'autres régions il n'y aura aucun inconvénient, et il y aura même avantage à marcher en accord avec la Mutualité.

Les syndicats ouvriers du Jura ont pris position, ont fixé leur attitude.

Les Mutualités ouvrières ont d'ores et déjà, pris un tel développement qu'elles englobent la grosse majorité des futurs assurés et la situation est telle qu'il ne saurait y avoir aucun inconvénient à marcher en accord avec la Mutualité.

C'est pourquoi nous disons aujourd'hui à nos camarades du Jura :

Méfiez-vous des sollicitations qui pourraient vous être faites de donner votre adhésion à une quelconque Caisse d'Assurances.

Et réservez votre adhésion à la Caisse qui sera créée par l'Union Mutualiste du Jura.

Et à celle-là seulement.

E. PONARD.

Où va l'argent ?...

Pendant le premier semestre de

1928, le RAYON DE SOLEIL a distribué à ses malades une somme de 11.847 francs.

LES DIAMANTS DU NAMAQUALAND

En plein roman

Tous nos camarades ont lu ces jours derniers la fabuleuse découverte faite au Namaqualand et qui était d'ailleurs connue depuis un certain temps déjà.

On se demande ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle. Les détails romanesques : l'avion, la valeur des diamants trouvés, donnent à croire que l'auteur de l'article doit avoir des ancêtres marseillais.

En tous cas, il est certain que la nouvelle repose sur un fond vérifique, quelles que soient les exagérations auxquelles elle ait donné lieu.

Quelles peuvent être les répercussions de cette découverte pour notre métier ? Le danger serait que par suite des trop grandes quantités de diamants jetées sur le marché, une baisse des prix se produise qui engendrerait à son tour une crise de confiance d'où résulterait la mévente.

Mais la logique permet d'espérer que le gouvernement sud-africain, qui est le premier intéressé au maintien des prix, n'approvisionnera le marché que dans la limite de ses facultés d'absorption.

D'ailleurs, la présence dans le Syndicat Marensky de personnalités comme Sir Oppenheimer, est une garantie que la politique traditionnelle du Syndicat de Londres sera poursuivie.

E. P.

Voici l'article du *Daily Mail* qui est à l'origine de tout ce bruit et que nous publions avec les réserves exprimées dans les commentaires ci-dessus :

Deux ou trois fois par semaine, un avion se pose sur l'aérodrome du Cap ; sitôt les moteurs arrêtés, le pilote sort du fuselage une boîte noire et la remet à une garde armée.

Dans cette petite boîte noire se trouvent des diamants représentant une valeur de 250.000 livres sterling ; un avion militaire les

a amenés du champ diamantifère le plus riche et le plus mystérieux au monde. Chaque mois, de 3 millions à 4 millions de livres de diamants sont trouvés sur ce champ et soigneusement déposés dans des coffres secrets ; si ces pierres étaient subitement jetées sur le marché d'Hatton Garden ou de New-York, les diamants deviendraient aussi communs que les perles d'imitation.

Et cependant, personne en dehors des grands Syndicats diamantaires ne sait rien de cette découverte, la plus importante de l'époque contemporaine dans l'industrie diamantaire. Le gisement se trouve dans une région sablonneuse connue sous le nom d'Alexander Bay, et située le long de la côte sud-ouest de l'Afrique, juste au-dessous de l'estuaire de la rivière Orange. Le district s'appelle Namaqualand ; c'est une région de lagunes salées et de dunes sablonneuses où les périodes de sécheresse se répètent avec une implacable régularité, habitée seulement par quelques fermiers blancs qui y mènent une existence difficile.

Il y a quelques mois, un certain Docteur Marenki, opérant des prospections dans cette région désolée, aperçut des diamants à la surface du sol, principalement aux endroits où le sable avait été balayé par les vents. Mais ce territoire, appartenant à la Couronne, le docteur Marenky dut signaler sa découverte.

Le gouverneur sud-africain fit une enquête discrète et reconnut bientôt qu'Alexander Bay constituait le plus riche gisement diamantifère au monde. Arguant du fait qu'il s'agissait du territoire de la Couronne, il permit seulement au docteur Marenky et à un syndicat d'exploiter 100 claims, interdisant les prospections dans les autres régions du district. Alors le syndicat, à l'aide de quelques blancs, se mit à extraire du sol des diamants représentant une richesse fabuleuse. Aucun journaliste, aucun étranger n'a l'autorisation d'approcher des gisements ; il est interdit de prendre des photographies et des sentinelles montent la garde avec l'ordre de tirer sur tous les approchants.

C'est en mars dernier que l'existence de ce merveilleux champ diamantifère fut révélée publiquement au Parlement sud-africain à la suite d'un incident. Les députés étaient en train de voter le budget du département des mines et industries, lorsque l'un d'eux attira l'attention sur le fait qu'il y avait un poste supplémentaire de 2.500 livres intitulé : « Travaux de développements miniers ».

Le général Smuts ne se montra pas satisfait des explications du ministre auquel il arracha quelques détails sur cette étonnante histoire. Il fut admis que le prospecteur de ces gisements était le docteur Marenki, un géologue européen, qui opérait des prospections dans l'Afrique du Sud depuis un an environ. En quelques semaines, il avait trouvé 12.500 carats de diamants valant 150.000 livres environ. Une centaine de claims avaient été donnés au docteur Marenki et le reste conservé à l'Etat. A la ferme Kleinsee, exploitée par un syndicat de Kimberley, plus de 200.000 livres de diamants avaient été extraites d'une seule poche en l'espace d'un mois. Le ministre des mines devint subitement éloquent. Il déclara qu'Alexander Bay était « sans parallèle dans l'histoire du pays ». Il ajouta : « la chose contre laquelle nous devons nous garder est de ne pas trouver trop de diamants ». Les jours où il y a du vent, on peut ramasser les pierres à la

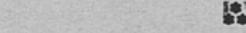
surface du sol ; moi-même, en moins d'une heure, j'en ai ramassé pour une valeur de 600 livres sterling ».

A la suite de cette déclaration, un gros syndicat diamantifère international dont la richesse réside à Kimberley (la De Beers) fit une enquête sur la nouvelle découverte : ses millions étaient mis en péril. Sir David Harris, le magnat du diamant, put déclarer qu'à sa connaissance Alexander Bay était le champ diamantifère le plus riche qui ait jamais été découvert dans l'Afrique du Sud ou dans un autre pays.

Quelques jours après cette déclaration, vint la nouvelle d'une découverte importante de pierres dans le voisinage du Namaqualand où, après quelques semaines de prospection, 350.000 livres de diamants avaient été découvertes.

Le gouvernement se mit à l'œuvre sur les nouveaux gisements, avec une équipe de 70 blancs nécessiteux. Il fut trouvé que non seulement ces champs étaient plus riches que ceux de Kimberley, mais que la qualité et la grosseur des pierres étaient infiniment supérieures à celles que l'on avait trouvées. En outre, on s'aperçut bientôt que les terrains de l'Etat étaient encore plus riches que ceux du docteur Marenki et de son syndicat. Par suite du caractère inaccessible de la région qui environne Alexander Bay, il fallut avoir recours à des avions militaires pour transporter les diamants au Cap.

A l'heure actuelle, les diamants du Namaqualand ne sont pas vendus sur le marché qu'à raison de 6.000 livres par mois. Le gouvernement résiste à la tentation d'inonder le marché, bien que la demande se soit récemment améliorée. A l'heure actuelle, plus de 8 millions de livres de diamants du Namaqualand sont mis en réserve dans des coffres-forts ; même le syndicat Marenki a sa production contrôlée par le gouvernement à la suite d'un accord spécial. Les membres de ce syndicat sont sir Abe Bailey, sir Ernest Oppenheimer, le docteur Marenki et M. Becker, un financier de la Johannesburg. Le ministre des mines a exposé que, par cet accord, tout diamant trouvé devait être remis au gouvernement qui peut le conserver sans que le syndicat puisse demander un centime pour frais d'exploitation. Le Gouvernement peut conserver ces diamants 5 ans ou 10 ans s'il le veut. Il est entendu qu'ils sont la propriété du syndicat, mais que le gouvernement les a à sa propre discrétion.



Une surprise qui n'en est pas une

Si d'ailleurs l'article du *Daily Mail* a ému la Bourse au point de provoquer un recul important de la De Beers, l'émotion a été moindre dans les meilleurs diamantaires, où déjà depuis un certain temps la découverte des gisements du Namaqualand était connue.

Déjà, notre bulletin corporatif avait signalé cette découverte. Voici d'ailleurs des dépêches antérieures à l'article du *Daily Mail* se rapportant aux diamants du Namaqualand :

Le Ministre sud-africain des mines a déclaré que son gouvernement exploite actuellement une mine de diamants produisant les pierres les plus belles qu'on ait jamais vues.

Par suite, les tailleries de diamants vont devenir indépendantes du Syndicat des Diamants, lequel, jusqu'ici, jouissait d'un véritable monopole en matière de vente.

Répondant aux déclarations du Président de l'Union des Tailleurs de Diamants d'Amsterdam, le Ministre a ajouté que des obstacles sérieux s'étaient opposés jusqu'ici au projet de création d'une taillerie en Afrique du Sud et que, dans ces conditions, des mesures particulières étaient justifiées.

Par ailleurs, on mandate de Johannesburg à l'*African World* : Le fait que le dernier rapport de l'ingénieur des mines du gouvernement ne fait aucune allusion aux découvertes diamantifères du Namaqualand est diversement commenté.

La production minérale de l'Afrique du Sud représente, pour les huit premiers mois de l'année en cours, non compris les diamants, un total de 32.824.867 liv. st.

(Information, 7 octobre).

Suivant de nouvelles informations en provenance du Cap, l'introduction en fraude de diamants tirés des champs du Namaqualand prend de grandes proportions, bien qu'elle soit énergiquement réprimée par le gouvernement sud-africain. Plusieurs arrestations auraient été opérées et des diamants, représentant globalement 50.000 livres, auraient été confisqués.

La situation actuelle cause de vives appréhensions dans le monde diamantaire. La richesse des champs du Namaqualand serait, en effet, fabuleuse. Des diamants valant des centaines de livres, sont vendus au Transvaal pour des sommes dérisoires et, sur place, les indigènes cèdent des pierres à des prix infimes. On craint qu'un tel état de choses provoque une crise des exploitations diamantifères et entraîne une révision des lois régissant l'industrie du diamant.

(Information, 16 octobre)



Quelques avis de la Presse

Quelles seront les répercussions de cette nouvelle sur notre industrie diamantaire ? Disons-le tout de suite, les avis sont fort partagés et les journaux émettent les opinions les plus contradictoires qui se puissent imaginer.

Citons au hasard quelques-uns de ces avis et essais, ami lecteur de te débrouiller parmi ce casse-tête chinois :

Du *Financial News* :

M. Roos, ministre de la Justice, a informé les prospecteurs qu'il a de bonnes raisons de prévoir une hausse de 10 % du prix des diamants. Le ministre de la Justice ne pense pas que les diamants du Namaqualand soient la cause de la baisse des prix ; au contraire, les pierres de cette région sont si grosses, que seule une classe privilégiée peut les acheter. Le ministre a ajouté que le district de Goedgedacht sera proclamé d'ici quelques jours et celui de Holfontein avant la fin de l'année.

Du *Daily Mails* :

M. Joel a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de prévoir une baisse des prix des diamants. Cette opinion est partagée généralement à Johannesburg. Le gouvernement sud-africain

est devenu maintenant l'un des plus gros producteurs de diamants et cette situation l'oblige nécessairement à suivre la politique du Syndicat des Diamants et à contrôler la production diamantifère pour maintenir le prix des pierres.

Du Statist :

En raison de nécessités électorales, il n'est pas dit que le gouvernement sud-africain ne cédera pas à la tentation de vendre des diamants dans le but de se procurer des fonds, notamment en vue de l'exécution des programmes électoraux concernant l'irrigation et l'extension de certains chemins de fer.

De l'Evening News :

Quel que soit le contrôle exercé par le gouvernement, le fait que des pierres peuvent être offertes à des prix très bas et en quantité illimitée n'est pas encourageant pour ceux qui possèdent des diamants.

De l'Information :

Toutes les fois que nous avons eu l'occasion d'examiner la très belle affaire qu'est la De Beers, nous n'avons pas caché que nous la considérons comme une entreprise hors de pair, tant par la puissance de sa situation industrielle que par l'ampleur de ses ressources financières et nous avons toujours été d'avis que l'action De Beers était un titre de grande classe. Nous n'en sommes donc que plus à l'aise pour reconnaître aujourd'hui que la brillante situation d'autan pourrait bien se trouver quelque peu modifiée par la récente découverte des champs diamantifères du Namaqualand. La surproduction alluvionnaire avait déjà, voici plusieurs mois, amené quelques fissures dans le bloc, autrefois si solide, qu'était le syndicat des diamants et dont la De Beers est l'élément essentiel. Pour éviter un effondrement du cours des pierres précieuses, le syndicat, jadis maître absolu du marché, avait dû composer avec le gouvernement sud-africain et abandonner certaines de ses prérogatives pour obtenir le vote d'une loi qui, d'ailleurs, n'a pas répondu aux désiderata des dirigeants de la De Beers. Néanmoins, quelque imparfait qu'ait été cet accord, on pouvait considérer le danger comme conjuré, ou du moins éloigné. Mais voici que tout semble devoir être remis en question par la nouvelle sensationnelle de la découverte de diamants d'une rare beauté, et par quantités imposantes, en Afrique du Sud.

On ne sait encore trop ce qu'il convient de penser de ce mystérieux Eldorado. Au surplus, la presse britannique n'est pas unanimement d'accord sur la plus ou moins grande étendue des nouveaux gisements. Mais c'est déjà trop qu'elle en reconnaît la grande valeur et que son existence ne puisse pas faire de doute.

Un représentant de la De Beers a déclaré, dit-on, que toutes les mesures ont été prises pour parer à l'éventualité, peu probable, au surplus, de la mise en vente de la production du Namaqualand. Il faut, en effet, souhaiter que des mesures efficaces soient prises par le Parlement sud-africain pour empêcher que le marché du diamant ne soit livré à une concurrence anarchique. Autant ce qu'on a appelé le malthusianisme économique est condamnable quand il s'agit de produits de première nécessité, autant il se défend pour une matière de luxe comme le diamant. Un effondrement des cours ne ferait que désorganiser

une industrie qui fait vivre toute une population, alors qu'une politique de restriction servirait les intérêts bien compris de tous les producteurs. Nous ne croyons donc pas à cet effondrement du cours des diamants, mais nous estimons que si le syndicat peut arriver, simplement, à maintenir les cours actuels en présence d'une production toujours croissante, il aura réussi un véritable tour de force, et que, en tout cas, une hausse des prix est totalement impossible en l'état actuel des choses.

En outre, les champs nouvellement découverts au Namaqualand sont la propriété absolue du gouvernement sud-africain. Il est donc normal que ce dernier insiste auprès du syndicat des diamants pour qu'une bonne partie des pierres « gouvernementales » figure dans le pourcentage vendu chaque mois par les soins du syndicat, et, bien entendu, ce dernier n'aura qu'à s'incliner devant un désir aussi légitime. Mais alors, pour maintenir le même équilibre entre la demande et la production, force sera bien aux Sociétés faisant partie du Syndicat — et c'est-à-dire en premier lieu, à la De Beers — de réduire leur propre production et, partant, leurs bénéfices.

On voit clairement ainsi que, de quelque côté qu'on l'examine, le problème que vient de poser la découverte des nouveaux gisements d'Alexander Bay, s'avère défavorable aux sociétés productrices déjà existantes, sociétés dont la plus importante est de beaucoup la De Beers. Et c'est pourquoi, sans rien vouloir dramatiser, nous estimons qu'il y a maintenant quelque chose de changé dans la situation jusqu'ici si belle et si solide de la De Beers et que, malheureusement, ce changement n'est pas à l'avantage de la Société.

Dans les Centres

FRANCE

St-Claude et ses sections. — La situation demeure bonne partout. Tous les ouvriers sont normalement occupés et le travail est abondant. La crise de la pipe se prolongeant, quelques anciens ouvriers continuent à revenir au métier.

L'augmentation est partout entrée en application à partir du 1^{er} octobre.

— Les cours professionnels vont rouvrir leurs portes le 12 novembre prochain. Nous rappelons qu'ils sont obligatoires pour tous les jeunes gens de moins de 18 ans.

Les Maisons sont tenus de faire parvenir la liste des jeunes gens de moins de 18 ans faisant partie de leur personnel à M. le Principal du Collège, Directeur des Cours.

— Nous rappelons aux jeunes gens devant partir prochainement au régiment qu'une Caisse du Sou du Soldat fonctionne à l'organisation et qu'ils doivent se faire inscrire à la Permanence s'ils veulent en bénéficier.

Thoiry. — La situation est légèrement améliorée. Le travail est abondant. À la suite de la dernière réunion, les camarades en retard se sont mis à jour de leurs cotisations. Seuls, deux camarades restent en retard. Nous espérons qu'ils se libéreront sous peu.

L'augmentation est appliquée depuis le 1^{er} octobre.

Lyon. — Sur la place la situation est normale et tous les ouvriers sont occupés. Il n'y a rien de particulier à signaler.

L'augmentation est payée depuis le 1^{er} octobre.

Felletin. — Il n'y a aucun changement à signaler. La situation demeure bonne.

L'augmentation est entrée en vigueur le 1^{er} octobre.

Taninges. — Situation assez bonne. Le travail est abondant mais la qualité des bruts laisse un peu à désirer.

Depuis le 1^{er} octobre l'augmentation est appliquée.

Nemours. — La situation sur notre place demeure bonne. L'augmentation est entrée en vigueur le 1^{er} octobre. Le travail reste abondant.

Paris. — L'accalmie survenue dans la demande des fantaisies commence à se faire sentir sur la place. Des maisons ont donné congé à leur personnel. D'autres reprennent la taille du « rond ».

Les cessations de paiement qui ont eu lieu sur notre place paraissent être pour quelque chose dans cette situation.

L'indice du coût de la vie étant passé à 544, l'indemnité de vie chère pour la période 15 octobre-17 novembre sera de 95,65 par semaine, soit une augmentation de 2,75.

**

BELGIQUE

Si le marché est un peu plus calme que les semaines précédentes, il n'y a jusqu'à présent aucune répercussion sur l'état du travail qui est absolument normal. La demande d'ouvriers reste bonne.

Les organisations patronale et ouvrière s'occupent activement de donner un statut à tous les apprentis. Dans ce but un contrat applicable à tous les apprentis a été conclu entre les deux organisations. On espère par là former de bons ouvriers et éviter l'exploitation de l'apprenti comme c'est trop souvent le cas dans les conventions particulières.

La durée de l'apprentissage est ainsi fixée : 4 ans pour la taille ; 3 ans pour le débrayage ; 3 ans pour le sciage ; 3 ans pour le clivage.

La Commission des apprentis s'occupe de déterminer les conditions d'apprentissage pour la branche des « roses ».

**

HOLLANDE

La situation a continué de s'améliorer. Depuis longtemps nous n'avions pas eu autant d'ouvriers au travail.

Pour la semaine du 21 au 27 octobre le nombre des chômeurs a encore fléchi de quelques unités et est tombé au-dessous de 300, à 296.

LE BOORT

La stabilité des cours du boort persiste. Le bureau de boort d'Anvers le vend toujours 5 florins.

EN AFRIQUE DU SUD

Nous empruntons à notre confrère, *L'Industrie Belge du Diamant*, l'intéressant article suivant :

Le « Diamant Handelsblad » consacre un article très important au problème de la production en Afrique du Sud, et à la fondation d'une industrie sur ces lieux. Nous en publions ce qui suit :

Très rarement, on a tant parlé des événements qui se passent en Afrique du Sud, que les dernières années. La découverte de nouveaux champs de diamants et les intentions d'y fonder une industrie diamantaire donnent matière à des considérations de toute sorte, tant aux journaux du métier qu'à la presse en général, dans des articles qui témoignent généralement, selon l'opinion des auteurs, d'un caractère très subjectif (nos idées ne sont-elles pas l'expression de nos désirs ?) D'ailleurs il est parfois très difficile de juger à distance de la situation, et pour éviter cela, nous nous sommes adressés à une personne qui, par un séjour prolongé en Afrique du Sud, et par ses nombreuses relations dans le monde diamantaire, qu'il y a fréquenté de par son métier, est une des mieux renseignées d'autant plus que c'est une personne, dans les dires de qui nous avons foi, vu qu'ils sont basés sur des faits évidents et qu'il n'y a pas lieu de douter de sa sincérité.

C'est M. D. Biet, revenu au pays, après un séjour de 8 ans en Afrique du Sud, qui a voulu discuter avec nous les deux questions brûlantes prénommées, et m'a communiqué son opinion d'expert en cette matière.

I. — Production du brut

Il est certain que ce sont les grandes découvertes faites dans le territoire de Lichtenburg, qui ont été la cause de la promulgation de la Loi du Diamant, tant discutée, et qui a pour but de régler et de limiter la production.

Pouvez-vous nous expliquer le système de cette loi, demandons-nous à M. Biet, en insistant sur les changements qu'elle a opérés dans la situation existante ?

Avant l'exécution de cette loi, nous répondit M. Biet, quand on présumait qu'un certain champ pourrait être riche en diamant, on y faisait des travaux de reconnaissance, ou selon le terme technique, on prospectait les terrains. S'il était prouvé qu'en effet le terrain était riche en diamant, il était proclamé comme champ de diamant public et les mineurs pouvaient se mettre à la besogne. Grâce à la loi du diamant, cette méthode est définitivement condamnée. Il n'est plus permis de proclamer comme jadis un terrain comme champ de mines public, sauf quelques très rares exceptions. Avant de commencer des travaux d'exploitation, il faut avoir une permission très spéciale du Gouvernement, — même les particuliers n'ont plus le droit de faire exécuter des travaux dans leurs propriétés, ni de les proclamer comme champs de mines publics — le Gouvernement ayant même le droit d'interdire la continuation des travaux de prospection déjà commencés. De cette façon, le Gouvernement s'est donné le pouvoir de limiter la production selon ses

propres intentions, et d'empêcher la surproduction.

Croyez-vous que cette loi donnera de bons résultats, et que le Gouvernement usera de son pouvoir acquis de telle façon, qu'il n'y aura aucune crainte de surproduction ?

Le Gouvernement en a l'intention bien déterminée. D'ores et déjà, la loi a donné le résultat désiré, car le Gouvernement laisse pas plus de champs libres à l'exploitation qu'il ne juge nécessaire, et il a l'intention bien déterminée d'arrêter en temps et lieu une trop grande production. Le sérieux du Gouvernement vous sera plus évident encore dans ce qui suit :

1^e Le Gouvernement a voulu l'institution de cette loi malgré tout, et après son acceptation, en a exigé l'exécution malgré la forte opposition des mineurs. Ceux-ci croyant leurs moyens d'existence en danger, ont tenté l'impossible pour faire triompher leur opposition. En dépit de toutes les intrigues possibles, le Gouvernement a tenu ferme et a interdit la proclamation de nouveaux champs de diamant.

2^e Le Gouvernement n'a pas changé d'attitude après la découverte des riches provisions de Namaqualand, malgré les pourparlers déjà engagés avec Sir Ernest Oppenheimer, représentant du Syndicat, et dont le Trésor aurait pu largement bénéficier. En effet, après avoir eu un aperçu de la quantité et de la qualité des provisions, le Gouvernement a annexé ce territoire comme propriété de l'Etat, et en a défendu l'exploitation. Il lui a fallu faire plus tard une concession, en permettant à un nombre restreint de mineurs salariés de travailler dans le Namaqualand, mais le Gouvernement s'attribuait la production sans la livrer au marché.

3^e Le Gouvernement a donné ordre de cesser toute publication statistique mensuelle de la production de diamants du « output », dans le but de prévenir, que le marché ne soit inquiété à la vue de chiffres, cités sans commentaire, qui pourraient donner lieu à des déductions erronées.

Cette mesure prise par le Gouvernement prouve suffisamment, quoiqu'ici une preuve négative, le bon vouloir bien arrêté du Gouvernement de veiller aux intérêts du commerce diamantaire.

C'est aussi dans son propre intérêt. Il se ferait un tort sérieux, s'il ne voyait que l'avantage immédiat de procurer du travail à un certain nombre de mineurs, sans envisager les conséquences fatales produites par une production non limitée.

En effet, il ne faut pas oublier qu'annuellement le Trésor touche environ 1 million de livres sterling provenant des taxes d'exportation des diamants achetés en Afrique, et destinés à l'Europe et à l'Amérique.

De plus l'Etat, est intéressé à raison de 60 % dans la « Premier » et possède des champs de diamants dans Namaqualand et Port-Nolloth.

C'est d'ailleurs une condition sine qua non pour toute opération financière bien gérée, de ne laisser aucune tentative sans essai, dans le but de maintenir la valeur du diamant, et d'user de tous les moyens à la

portée de la Loi du diamant, afin de réagir contre tout relâchement.

Il y a donc tout lieu de croire à la bonne foi du Gouvernement, bien décidé d'exiger l'exécution de la Loi à la lettre. En agissant autrement, il jouirait un petit temps des faveurs des mineurs qui trouveraient un peu plus de travail, mais aux dépens de l'intérêt général de l'Etat. Cet intérêt exige que le Gouvernement ait le contrôle de la production totale et en rapport avec cet aperçu, accorde les prospections et proclamations nécessaires.

Pouvez-vous nous dire qui guidera le Gouvernement dans la détermination de la limite de la production ?

Il ne doit pas être facile d'évaluer la quantité de diamants, que le commerce et l'industrie diamantaire peuvent absorber, et de fixer d'après cela la limite de la production ?

A cette question on nous a répondu que l'adjoint principal du Gouvernement est M. Aron Brink, précédemment taxateur du Syndicat du Brut de Londres, et du « De Beers Cy » ; il était alors aussi chef-taxateur de l'Etat. A présent il est pensionné. Il est donc un vrai « insider » et très au courant en la matière.

II. — L'Industrie

L'affaire Rosenstrauch et Korbf suscite l'intérêt général. On s'étonne que le Gouvernement de l'Afrique du Sud tente cette fois-ci un essai officiel d'y créer une industrie diamantaire, alors que toutes les tentatives précédentes ont subi un échec complet, et que l'exemple de Brighton n'est guère encourageant.

Y a-t-il toutefois des raisons pour admettre que l'entreprise est fondée sur des bases plus solides que jamais ?

Sans aucun doute, le Gouvernement a des intentions bien sérieuses, et le Parlement et le Ministère veulent à tout prix continuer cette entreprise, sans reculer devant les conséquences financières éventuelles. S'il est prouvé que le subside de 30.000 Livres sterling, accordé à MM. Rosenstrauch et Korbf, est insuffisant pour mener l'affaire avec succès, l'Etat ne peut évidemment soulever aucune difficulté pour fournir un montant plus élevé. On a comme principe : nous avons des trésors dans nos terrains, il faut en profiter. Nous pouvons donc assurer un bon gagne-pain à nos « blancs » et il est de notre devoir d'user de la possibilité de procurer ce travail, favorisant ainsi l'intérêt économique d'un groupe important de la population.

Suivant des nouvelles de la presse et des communications faites par Sir Ernest Oppenheimer, la « De Beers Cy » aurait l'intention de fonder de son côté des tailleries de diamant en Afrique du Sud. Dans quel but ?

Le but n'en est pas clairement exprimé, mais il est évident qu'en cas de réussite des plans de Rosenstrauch, elle y trouvera pour son exploitation une concurrence sérieuse qu'elle désire combattre. Il ne faut pas oublier que le Gouvernement a le droit d'obliger les sociétés minières, de livrer des diamants aux prix fixés par le Syndicat, diminués de 10 % (export-duty). Ainsi le Gouvernement pourrait obliger la « De Beers Cy » de

pourvoir MM. Rosenstrauch et Korf de diamants que ceux-ci, en concurrence au Syndicat pourraient vendre à leur tour. La "De Beers Cy" espère donc arrêter le développement de l'entreprise de Rosenstrauch en créant elle-même des tailleries.

Croyez-vous que l'entreprise des MM. Rosenstrauch et Korf aura du succès ?

J'en doute, car malgré les avantages énormes que ces messieurs ont obtenus, il y a les grandes difficultés que sans aucun doute ils devront surmonter.

Les avantages sont :

1^o Le Gouvernement, pouvant obliger les sociétés minières de livrer des diamants, et ayant lui-même des champs de diamants (Namaqualand), il est en état de fournir à MM. Rosenstrauch et Korf autant de diamant que ces messieurs désirent, qui cela va sans dire, s'abstiendront bien de prendre les moins bons diamants.

2^o L'Etat leur accorde un subside de 30.000 Livres sterling, un véritable cadeau, en retour de l'obligation de l'apprentissage de 500 élèves, quasi sans risques financiers. Même cet apprentissage pourra leur fournir encore un avantage pécunier.

3^o MM. Rosenstrauch et Korf pourront exporter toutes les marchandises de moins d'un carat, à raison de paiement de 2 1/2 % de droits d'exportation, tandis que pour tout autre les droits d'exportations s'élèvent à 10 %. En pratique cela revient à dire, qu'ils travailleront les grosses pierres dans le pays même, tandis qu'ils exporteront les marchandises de qualité inférieure, moyennant des droits d'exportations diminués. Il est bien dit que ces marchandises doivent être travaillées en partie, mais cela est très relatif. Il suffit d'avoir fait d'ici de là une facette à une pierre, pourqu'on puisse dire qu'elle est travaillée en partie.

Tous ces avantages ne sont pas à dédaigner, mais les difficultés relatives à l'exécution ne le sont pas moins.

La plus grande difficulté sera la question du salaire des ouvriers. Le salaire moyen d'un tailleur de diamant en Afrique du Sud est pour le moins le double de celui qu'on lui paie ici. Toutefois cela ne constitue pour l'ouvrier aucun avantage, car à l'exception de la viande et des fruits, qui ne sont pas d'une nécessité prépondérante dans un ménage d'ouvrier, tous les vivres sont 100 % plus chers qu'ici. La question est encore plus grave quand il s'agit des effets d'habillement. Par exemple, une paire de chaussures qu'on paie ici 10 fl., on les paie là-bas 32.50 florins (soit plus de 50 sh.). Un costume de qualité moyenne coûte de 100 à 120 florins. Les loyers sont terriblement élevés. Une maison simple, non meublée, située dans un quartier d'ouvriers, l'eau et l'éclairage non compris, se loue à raison de 25 florins par semaine. Les articles courants du ménage sont 200 % à 300 % plus chers qu'ici. En général l'ouvrier y a une vie très dure. Par ex., un conducteur de tramways gagnant par semaine 80 fl. à 90 fl. est dans l'impossibilité de nouer les deux bouts ; et il est obligé de chercher un travail supplémentaire, s'il veut vivre un peu convenablement. Les mineurs de la "De Beers", qui ont un salaire de 25 à 35 L. st. par mois, ont à peine de quoi vivre avec leur famille, parce qu'ils n'ont pas le temps de faire un travail supplémentaire.

Dans ces conditions la situation n'est pas des plus attrayantes pour engager les ou-

vriers à s'expatrier en Afrique du Sud, si toutefois on ne leur offre pas des avantages supplémentaires. Celui, qui va dans le but de s'y établir au moyen des deniers épargnés, sera très désempêché, car les contrats sont strictement observés, et le "déetective-département" punit sévèrement les contraventions. Celui qui voudrait vendre une pierre sans permis de vente, est punissable d'une peine de 5 ans de "hard labour". En Afrique du Sud il y a un régime très sévère et on est très large pour distribuer de pareilles condamnations.

Malgré l'appui conséquent du Gouvernement MM. Rosenstrauch et Korf n'auront pas la besogne facile. Il est vrai qu'ils ont une sérieuse avance sur les autres, mais le problème des ouvriers sera si compliqué, qu'on se demande en vain comment ils feront pour y trouver une solution. Ceux qui sont au courant des situations économiques de l'Afrique du Sud, comprennent aisément pourquoi toutes les tentatives faites déjà en vue d'y établir, en concurrence avec l'Europe, une industrie diamantaire de quelque importance, étaient vouées à l'échec, et ne pouvaient donner aucun avantage, vue que la vie chère doit augmenter en proportion les prix d'exploitation. Une entreprise, non viable par elle-même, pourra se maintenir plus ou moins longtemps grâce au pouvoir de l'Etat, mais elle finira quand même par échouer. En apparence l'affaire de MM. Rosenstrauch et Korf peut sembler très peu risquée, soutenue par le bras puissant de l'Etat, mais cet appui aussi pourrait venir à leur manquer, si les charges (financières) en devenaient trop lourdes. Il est indéniable que l'entreprise sera un vide sérieux dans la Caisse de l'Etat, et les MM. Rosenstrauch et Korf, seront-ils les personnes tout indiquées pour utiliser les moyens qu'on met à leur disposition, de la façon la plus économique, afin de rendre l'entreprise non seulement, profitable à eux-mêmes, mais aussi au pays entier, voilà une question très difficile à résoudre, même pas à chercher dans les antécédents de ces deux messieurs, qui jusqu'à présent étaient des personnages très inconnus dans le monde diamantaire.

Il va de soi que cela n'influe pas la réussite ou non de l'affaire. S'il était prouvé que ces messieurs ne sont pas les personnes indiquées pour exécuter les projets du Gouvernement, on trouverait parmi les tailleurs de diamants, travaillant déjà en Afrique du Sud, assez d'amateurs pour reprendre volontiers les affaires. Même il n'est pas encore certain qu'éventuellement un nouveau ministère laisse le contrat Rosenstrauch intact. Dans ce contrat il y a une clause qui dit que le Gouvernement a le droit de prendre lui-même la direction de l'entreprise s'il est prouvé que le contrat n'est pas exécuté avec satisfaction. Il appartient donc au Gouvernement de juger de la manière d'exploitation, mais ne sera-t-il pas influencé dans son jugement par l'opinion des ayant-pouvoir vis-à-vis de l'entreprise même et vis-à-vis de la personne des exécuteurs ?

Si la vie des résignés ne dure pas plus que celle des rebelles, autant être rebelle au nom d'une idée et d'un drapeau.

J. VALLÈS.

Deux ateliers cambriolés

En reprenant leur travail le lundi 15 octobre au matin, les ouvriers de l'atelier Juhan à St-Claude constataient que la porte d'entrée était fracturée, le coffre de l'atelier défoncé, et qu'une quantité importante de pierres avait disparu.

Au même moment, Mme Odette Corbett constatait des faits analogues dans son atelier de l'avenue Jean Jaurès mais là le coffre ayant résisté, les voleurs s'étaient contentés d'emporter quelques dops (avec leurs pierres) restés sur les établis.

Le montant des vols est de 100.000 francs chez M. Juhan, de 6.000 francs chez Mme Corbett.

Ce sont incontestablement les mêmes voleurs qui ont opéré puisque des dops emportés de l'atelier Corbett ont été retrouvés dans l'atelier Juhan après avoir été toutefois soulagés de leurs pierres.

Les rumeurs les plus diverses n'ont cessé de courir. Cependant, nous ne sachons pas que l'enquête ait donné des résultats décisifs, la gendarmerie chargée de la conduite de cette affaire se montrant des plus discrètes.

Souhaitons, que la pleine lumière soit faite afin d'éviter que la suspicion puisse s'égarter sur d'honnêtes gens.

Lorsqu'un apprenti...

entre dans un atelier, le premier devoir des ouvriers est de lui demander s'il a l'autorisation syndicale, et dans la négative, d'informer la Permanence.

Lorsqu'un non syndiqué

vient pour travailler dans un atelier, le premier devoir des camarades est de lui faire comprendre que son intérêt et son devoir lui commandent d'adhérer à l'organisation et que nous ne saurions tolérer plus longtemps l'égoïsme des non syndiqués.

SI NOUS ÉTONS AIDÉS AINSI par chacun dans la besogne de recrutement, il n'y aurait bientôt plus un seul non syndiqué.

La Fête du " RAYON DE SOLEIL "

La cinquième fête annuelle du *Rayon de Soleil* avait été organisée, cette année, dans la coquette salle des Ingénieurs civils, rue Blanche, le samedi 6 octobre dernier. Disons de suite qu'elle a été des plus réussies, grâce à l'affluence de nos camarades et de leurs familles, au programme de la soirée et à l'entrain du bal de nuit.

Nos amis Ballon et A. Lebon, toujours si dévoués, et aidés de Mmes Louise Reins et A. Aron ont bien mérité notre reconnaissance.

L'orchestre symphonique, de la Société *La Joviale*, de Colombes, que dirige M. Robert Magre, rehaussait l'éclat de cette manifestation artistique et de solidarité.

Il serait bien difficile de faire un choix parmi les artistes, dont nombre sont de mes camarades, qui se sont fait applaudir.

Mlle Mouraret dit les monologues avec une finesse et une grâce délicieuses; M. Roland sait détailler, avec esprit et sans lourdeur, des fantaisies grivoises; Mlle Gisèle Paris a chanté à ravis deux romances d'un beau sentiment; M. Salmon interprète avec vigueur les chansons réalistes modernes; M. Loriois sait allier la finesse et la bonhomie dans ses chansons comiques de troupe. Pour terminer cette première partie de concert, M. Robert Magre a fait très brillamment enlever par l'orchestre *La Joviale* la fantaisie de *François les Bas bleus*. Puis il a remporté un nouveau succès au début de la seconde partie par l'ouverture de *Silvio Pellico*.

L'assistance a écouté ensuite avec une grande attention la courte et substantielle allocution prononcée par M. Maurice Flament, chef de la propagande à l'Office d'Hygiène sociale de la Seine. Avec une belle aisance de langage, le délégué de l'Office a marqué le caractère de cette soirée qui était, à la fois, une manifestation de la conscience syndicaliste des diamantaires et une affirmation de leur désir d'accroître, pour eux et leurs familles, les œuvres d'hygiène et de préservation de la santé.

Les efforts des fondateurs et des adhérents du *Rayon de Soleil* se sont traduits en résultats accrus chaque année, ainsi qu'en accusent les bilans que M. Flament résume. Mais les initiateurs de cette belle œuvre veulent faire mieux encore. Leurs projets sont viables. Il dépend des diamantaires — les premiers intéressés — de les traduire par une active et constante collaboration, en réalisations bienfaisantes. L'indifférence, sœur de la routine, peut seule retarder le développement de l'œuvre. A nous tous, selon les conseils de M. Flament, de convaincre les camarades de la corporation, encore insouciants ou négligents. Faisons leur comprendre combien il est facile de contribuer à sauver des existences en utilisant le cercle de fer pour recueillir la poudre noire.

Et que nos encouragements à nos camarades Ballon et A. Lebon ne se traduisent pas seulement par un témoignage de sympathie. Aidons-les dans l'accomplissement de leur généreuse mission accrue chaque jour en raison du développement de l'œuvre.

Cette allocution, dont nous n'avons résumé que l'essentiel, a été vivement applaudie par l'assistance.

La deuxième partie du concert a été rouverte par l'excellent comique du Petit Casino,

M. Dangis, au talent si personnel; M. Lévy, tyrolien, se joue de sa voix avec une étonnante facilité; M. Pierrel est un fantaisiste plein d'entrain et d'originalité.

Mais l'ami Ballon a tenu à démontrer que les diamantaires et leurs familles étaient aussi sensibles au grand art musical qu'à la romance et à la fantaisie. Il avait obtenu que la cantatrice des Grands Concerts, Mme Charles Menant veuille bien se faire entendre. Et ce fut un enchantement. Tout d'abord, dans la prière de la *Tosca*, puis dans le grand air de *Louise*, Mme Menant sembla se jouer des difficultés de la partition. Sa belle voix, étendue et souple, conduite avec sûreté, fit vibrer la salle. Mme Menant fut saluée par une ovation prolongée.

Le comique-grime Pompon est d'un entrain irrésistible; l'excellent pianiste-accompagnateur, M. Alfred Paris, mis par l'artiste à rude épreuve, n'en souligna pas moins toute sa fantaisie.

La partie artistique de la soirée se termina par la comédie de Marc Soual, *Une pièce du Pape*, enlevée avec entrain par M. Loriois, si naturel dans son jeu, la charmante Mme Nine-Laure et M. Geffroy.

Et ce fut alors toute la nuit, sous le charme de la musique entraînante du " Pingouins-Jazz ", la série des danses.

Parfois les couples gracieux débordaient de la salle dans la galerie, frôlaient les mains en conciliabules, troublaient un flirt ébauché entre deux portes, se mêlaient aux groupes des fumeurs attardés au buffet, tandis que les commissaires de la fête supptaient la recette et causaient d'avenir.

Quant à vous donner les noms des couples des danseurs qui se sont promis de se revoir..., attendez la fête de l'année prochaine.

Il y aura des surprises.

SUZY.

**

Compte-Rendu Financier

de la Fête donnée au profit du Rayon de Soleil par le Syndicat de Paris le 6 octobre dernier.

RECETTES

Vente de cartes	3.517 90
» de cotillons	213 50
» de programmes	180 70
Montant des dons	1.180 »
Total des Recettes	5.092 10

DÉPENSES

Location de la salle	790 »
Impression des cartes et programmes	165 50
Bouquets aux artistes	60 »
Droits d'auteurs et droits des pauvres	397 80
Achat de cotillons	94 60
Jazz	550 »
Total des Dépenses	2.057 90
Recettes	5.092 10
Dépenses	2.057 90
Bénéfice net	3.034 20

Détail des Dons reçus à l'occasion de la Fête

M. M. Asscher	300 »
Chambre Syndicale des Patrons et Entrepreneurs Diamantaires	250 »
M. Eknayan	200 »
M. Mezbourian	100 »
M. H. Sevadjian et Cie	80 »
M. Pouldjian	80 »
M. Contentinesco	50 »
M. Wafelmann	50 »
M. Georges Jacobs	40 »
M. Apik	30 »
Total	1.180 »

**

Le Comité des Fêtes du *Rayon de Soleil*, se faisant l'interprète de tous, remercie bien vivement les généreux donateurs qui, en apportant leur concours financier à la fête, ont contribué à son succès.

A. L.

Pour le " Rayon de Soleil "

Sommes reçues au cours du mois

Mottaz Hector, Montréal	10 »
Berthe Roux, Clairvaux	4 »
Anonyme, St-Claude (ab. feuil. mal.)	161 »
Félix Jeantet, St-Claude	50 »
Armand Grossiord, St-Claude	10 »
Collecte au banquet de la Maison Rey et Lançon, St-Claude (pat. et ouv.)	233 50
Don de M. Fernand Grandclément, industriel, à St-Claude	200 »

Pourcentage sur cotisations :

Leon Rigoulet, Clairvaux	4 30
Alfred Chappeland, Vaux	6 25
Gabriel Maurel, Saint-Claude	10 95
Marcisse Saveret, —	8 90
Vente des stèles de la Maison Verest, Paris	168 »
Vente de capsules, R. Broque et L. Voisin, Paris	3 50
Louis Berthon, Avignon	35 »
Produit de la fête de Paris du 6 octob.	3.034 20
Total	3.939 60
Listes précédentes	23.213 55
Total à ce jour (depuis le début de l'année).	27.153 15

Merci à tous ces généreux donateurs.

En vente à la Permanence

LA

TABLE DE CLASSEMENT

qui permet de connaître sur le champ la série d'une quelconque partie de pierres

La TABLE DE CLASSEMENT doit être entre les mains de tous les diamantaires.

Au patron, elle évite des calculs longs et fastidieux et des erreurs toujours ennuyeuses.

A l'ouvrier, elle permet de contrôler sans aucune difficulté la série et, partant, le prix de ses pierres.

PRIX | A la Permanence... 5 francs
Par la Poste..... 5 fr. 25

BRUITS & NOUVELLES

Cessations de paiements. — A Paris M. R... rue de Châteaudun a cessé ses paiements. Le passif serait d'un million.

D'autre part, le bijoutier Hemsy Fg. St-Honoré aurait disparu laissant un passif de 10.000.000.

Des firmes d'Amsterdam seraient intéressées pour des sommes importantes dans ces deux faillites.

A New-York, la firme diamantaire Kleinberg a fait banqueroute. Le passif serait important.

**

Le coût de la vie en Belgique. — L'index publié à la date du 15 octobre enregistre une nouvelle hausse du coût de la vie : Pour l'ensemble du pays l'indice est à 834 contre 825 au 15 septembre. Pour la province d'Anvers il est à 852, alors qu'il était à 843 au 15 septembre.

**

Forminière. — Le bénéfice de 1927 est de l'ordre de 13 millions contre 16.520.411 fr. pour l'exercice précédent. Le coupon de l'action de capital sera de 330 fr. net et celui de l'action de dividende de 300 fr. net, comme précédemment.

**

L'exportation des diamants. — On mande d'Amsterdam que l'exportation des diamants taillés, pour les Etats-Unis d'Amérique, en août 1928, s'est élevé à un total de 18.580 carats, d'une valeur de 1.680.000 dollars contre 16.168 carats valant 1.650.000 en août 1927. Le total, pour les huit premiers mois de l'année, se monte à 139.158 carats, d'un prix de 15.290.000 dollars. L'exportation des diamants bruts a été de 32.457 carats valant 650.000 dollars contre 12.611 carats d'une valeur de 440.00 dollars.

Le prix moyen des diamants taillés s'établit en 1928 à 109 dollars 90 contre 98.50 en 1927.

**

Les nouveaux gisements de diamant. — Les tirages au sort sont terminés pour le lot de 1.000 claims de Goedgedacht, dans l'ouest du Transvaal. Il y avait plus de 7.000 demandes de permis de prospection.

**

Premier Diamond (Transvaal). — Le bruit d'un arrêt de l'exploitation est démenti. Le Conseil déclare un dividende semestriel de 6 sh. 3 par action de préférence.

**

Disparition d'une pierre précieuse de grande valeur. — Les journaux annoncent qu'un avocat notoire a appelé l'attention de la police sur une affaire dont les détails sont encore ignorés. Il s'agirait de la disparition d'une pierre précieuse, d'une valeur de 172.000 escudos, envoyée de Bruxelles à destination de Madrid ; on soupçonne qu'elle aurait été volée par quelqu'un qui l'aurait emportée au Portugal.

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS	Syndiqués	Chômeurs
Du 10 au 16 Septembre ...	14.712	174
Du 17 au 23 —	14.719	170
Du 24 au 30 —	14.718	143
Du 1er au 7 Octobre	14.788	154

Les 14.788 syndiqués de la dernière semaine se répartissent ainsi :

9.935 polisseurs, dont 60 chômeurs ;
2.017 sertisseurs, dont 22 chômeurs ;
1.747 débruteurs, dont 54 chômeurs ;
186 polisseurs de roses, tous au travail ;
33 sertis. de roses, tous au travail ;
18 débr. de roses, tous au travail ;
274 cliveurs, dont 10 chômeurs ;
406 scieurs, dont 7 chômeurs ;
172 frotteurs, dont 1 chômeur.

Le montant des cotisations encaissées au cours de cette semaine par l'A. D. B. s'élève à francs : 168.725.

En outre, la Caisse de Crise, a encaissé pour la même semaine la somme de francs : 122.630.

**

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 17 au 23 Septembre	6.560	400
Du 24 au 30 —	5.595	369
Du 1er au 7 Octobre	5.651	341
Du 8 au 14 Octobre	5.639	308

Pour la dernière semaine mentionnée, les effectifs se répartissent comme suit :

335 scieurs occupés, 16 chômeurs, dont 1 femme ;
3.314 polisseurs de brillants occupés, 92 chômeurs, tous hommes ;
601 sertisseurs de brillants occupés, 42 chômeurs, dont 2 femme ;
614 débruteurs de brillants occupés, 115 chômeurs, dont 73 femmes ;
296 polisseurs de roses occupés, 10 chômeurs, tous hommes ;
111 sertisseurs de roses occupés, 8 chômeurs, dont 1 femme ;
216 débruteurs de roses occupés, 17 chômeurs, tous femmes ;
39 chatonniers occupés, 2 chômeurs, tous hommes ;
113 cliveurs occupés, 6 chômeurs, dont 1 femme,

Le total des cotisations encaissées par l'A. N. D. B., pour cette semaine, s'élève à florins : 13.156,50

Valeurs Diamantières et Marché des Diamants

Les premiers jours d'octobre ont vu une progression marquée des valeurs de diamants. C'est ainsi que la De Beers à 1656 le 1^{er} octobre se trouve à 1714 le 4.

Puis sans raisons bien apparentes, les cours se sont peu à peu effrités et le 23 octobre la valeur se trouve à 1615.

Parait alors l'article sensationnel du *Daily Mail*. La première impression fut telle qu'elle provoqua un recul violent de la De Beers qui d'un coup perdit 65 fr. entraînant avec elle la majeure partie des valeurs. Cette dépression devait

être d'ailleurs de courte durée et en fin de séance elle était revenue à 1579 en baisse de 36 francs sur la veille. Elle se maintient à des cours voisins jusqu'à fin octobre.

Jagersfontein a connu des péripéties semblables et se retrouve à 330 fin octobre après coté 377 le 4 du même mois.

**

D'une façon générale les marchés ont été un peu plus calmes que le mois précédent.

Nous disons simplement « plus calmes » ce qui ne veut pas dire mauvais, car le chiffre des affaires traitées demeure imposant.

C'est peut-être le marché de Paris qui accuse le mieux cette tendance à l'accalmie car il semble qu'un certain ralentissement des demandes en fantaisies, soit à noter. Par contre une légère reprise est à enregistrer pour les petits brillants et les 8/8.

Dans l'ensemble, et toute question de catégories mise à part, la demande s'est maintenue. On en pourrait trouver la preuve dans la situation du marché du travail :

Il faudrait, en effet, remonter à bien des années en arrière pour retrouver un nombre aussi grand d'ouvriers occupés qu'en cette fin d'octobre.

Les grandes pierres sont toujours très demandées.

Les prix du brut demeurent très fermes.

E. PONARD.

En vente à la Permanence

LE

MANUEL du LAPIDAIRE

PAR

Laurent VERVOORT

(Nouvelle édition revue et augmentée)

Cette brochure qui contient une théorie de la taille ainsi que de nombreux renseignements généraux et techniques sur les différentes branches de notre métier, est indispensable à tout apprenti et à tout ouvrier.

En raison du tirage limité, la vente en est strictement réservée aux adhérents de l'Union Nationale des Ouvriers Diamantaires et aux apprentis admis par nos Syndicats.

PRIX	A la Permanence ...	7 francs
	Par la Poste	7 fr. 50

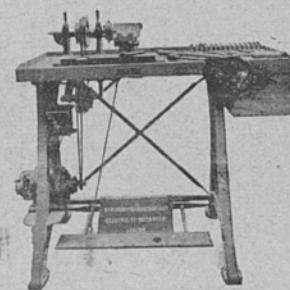
Les commandes doivent être accompagnées du montant.

Imprimerie de la Maison du Peuple — Saint-Claude
R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, Edmond PONARD.



Les Dops L. MARCHANDEAU
sont en vente à la Permanence



MACHINES A BRUTER LE DIAMANT

BRANT

à pédalier — à moteur électrique

VVE F. BRANT - GRAINDORGE & CIE

3, rue des Récollets, 3

ANVERS (Belgique)

— Consultez-nous pour nos Moulins transportables —

LOUPES
 **ZEISS** 

SPÉCIALES
POUR
DIAMANTAIRES
ET
LAPIDAIRES

Trois modèles sont exposés
à la Permanence

Maison **DEVAUX**
OPTICIEN

6, Place des Terreaux.

LYON.

Téléphone : BURDEAU, 61-49.

Stockiste des loupes, jumelles, verres punktal de la Maison CARL ZEISS, d'Iéna.

DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !

LOUPES

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS à grossissements spéciaux

CIMENT

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient les pierres comme un roc.

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAAT 103

AMSTERDAM (Hollande)

DIAMANTAIRES !

Pour tout ce qui concerne votre outillage en coquilles mécaniques, griffes, montage de meules, pilons, etc..., adressez-vous à

M. Louis BERTHON

Mécanicien-Ajouteur

à AVIGNON, par SAINT-CLAUDE

De la valeur de votre outillage dépend votre production !..

En vente à la Permanence du Syndicat

C. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

ANVERS

Spécialiste pour tous Outils concernant le métier diamantaire

MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier

Dops mécaniques et Dops « Idéal »

Fil de cuivre rouge pour Dops

DETAIL Téléphone 582.21 GROS
DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce et de l'industrie. Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Etalages « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Etalages, Illumination et Décoration

1^{er} Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales des Bijoutiers Négociants et Organisations Ouvrières

Fondateur des Ecoles Professionnelles de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale